

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	8

Objet : Service Général
Approbation du compte Administratif 2012

N° : 14/17

Convocation le : 17 avril 2014

Certifié rendu exécutoire

Transmission : 28 avril 2014

Publication : 28 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le 25 avril, le Conseil Municipal de la commune de **SERRA DI FERRO** légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Antoine GIORGI, Maire.

Présents : Jean ALFONSI, Dominique BARTOLI, Marie-Pierre BARTOLI, Martine CHIARELLI, Jérôme LEONETTI, Coralie MANCINI, Jean-Baptiste SANTONI, Martin VALENTINI.

Absents : Olivier BURESI, Ilana PERETTI

Pouvoirs donnés par :

Secrétaire de séance : Marie-Pierre BARTOLI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2341-1, L.2343-2 et L.1617-1,

Vu le Code des Communes R.241-1 à R 241-33

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 30 mars 2013 approuvant le Budget Primitif de l'exercice 2013 du service général.

Le Maire expose à l'Assemblée Municipale les conditions d'exécution du Budget de l'exercice 2013 du service général.

Le maire ayant quitté la séance et le conseil municipal siégeant sous la présidence de Marie-Pierre BARTOLI, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil, ouï l'exposé de sa Présidente et après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents,

ADOpte le compte administratif de l'exercice 2013 arrêté comme il suit :

INVESTISSEMENT :

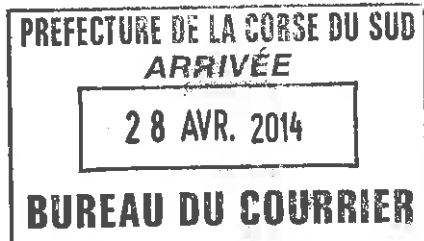
Dépenses	€ € €	362 676,97 €
Recettes	€ € €	1 219 923,27 €
Excédent	€ € €	857 246,30 €

EXPLOITATION :

Dépenses	€ € €	882 891,17 €
Recettes	€ € €	1 243 678,89 €
Excédent	€ € €	360 895,72 €

Fait et délibéré en Mairie pour les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme



Le Maire Adjoint



Marie-Pierre BARTOLI